

BULLETIN MUNIICIPAL

JUILLET 2025 NUMÉRO - 365

IMPORTANT

l'Hôtel de Ville sera **fermé** du
vendredi le 18 juillet à partir
de 12H00 pm et

Nous serons de retour dès le
lundi 4 août dès 9h00 am

**** En cas d'urgence, veuillez**
contacter le service des
travaux publics
au 418 629-0140



DATES DE PAIEMENT 2025

Taxes Municipales

3e versement 1er août
4e versement 1er octobre
5e versement 1er décembre



PROCHAINES RÉUNIONS du conseil municipal

Lundi, 7 juillet
Lundi, 11 août

19h30

Sous-sol de l'église
1 rue de l'église
Sayabec

La réunion sera diffusée sur Facebook

Paroisse Saint-Nom-de-Marie de Sayabec Horaire –juillet 2025

6 juillet	Messe 11h
13 juillet	Célébration de la parole 11h
20 juillet	Messe 11h
27 juillet	Pas de célébration à Sayabec



Bibliothèque Municipale et Scolaire
Quilt de Sayabec

HORAIRE

9h00 à 11h00
12h30 à 15h30
et
18h30 à 20h00



Informations diverses

UN PETIT RAPPEL POUR VOUS AVISER QU'IL FAUT AVOIR UN PERMIS
ÉMIS PAR LE SERVICE INCENDIE POUR LES FEUX À CIEL OUVERT ET
LES FEUX D'ARTIFICE, QUE CE SOIT UN CITOYEN, UNE ENTREPRISE,
UNE ORGANISATION, UNE MUNICIPALITÉ, ETC

Service d'incendie 418 629-6156



Informations diverses

Municipalité de Sayabec

Extrait de la réglementation municipale

7.5.9 Normes relatives aux foyers extérieurs

1° Localisation :

- a) Les foyers extérieurs ne sont autorisés que dans les cours latérales et arrière;
- b) La marge de recul avant est la même que celle prescrite pour le bâtiment principal;
- c) Les marges de recul latérale et arrière sont de deux (2) mètres.

2° Pare-étincelles :

La cheminée d'un foyer extérieur doit être munie d'un pare-étincelles.

Question de sécurité et de savoir vivre :

- Un foyer extérieur ne peut être utilisé afin de faire brûler des matières polluantes, utiliser uniquement du bois sec ne contenant pas de peinture ou de matière toxique malsaine pour la santé;
- Le propriétaire d'un foyer extérieur doit s'assurer que la fumée provenant de son foyer n'incommode pas le voisinage;
- En période de sécheresse, le propriétaire d'un foyer extérieur doit s'assurer auprès des autorités municipales qu'il n'y a pas d'interdiction d'allumer un feu sur le territoire.
- Ne pas laisser un foyer extérieur allumé sans surveillance.

Informations diverses

Municipalité de Sayabec

Règlementation vente de garage

8.3 Usages et constructions temporaires permis dans toutes les zones

[LAU art. 113 ; 2^e al. ; para. 3^o à 5^o]

Les usages et constructions temporaires suivants sont permis dans toutes les zones :

- 1^o La vente de biens domestiques (vente de garage) et les installations qui y sont associées pour une période n'excédant pas dix (10) jours consécutifs entre le 15 avril et le 15 novembre d'une même année, pourvu qu'elle satisfasse aux conditions suivantes :
 - a) se situer sur le même terrain que l'usage principal;
 - b) le terrain où se déroule la vente et les produits mis en vente doivent appartenir au même propriétaire;
 - c) les produits ne peuvent être exposés à l'intérieur d'une marge de recul de trois (3) mètres de toute ligne de terrain;
 - d) la possibilité d'exercer cette activité est limitée à deux (2) reprises à l'intérieur de la période décrite au premier paragraphe;
 - e) seuls des comptoirs de confection non permanente peuvent être érigés afin d'y exposer les produits. Toutefois, lesdits comptoirs peuvent être protégés des intempéries par des auvents de toile ou autres matériaux similaires.
 - f) seule une enseigne d'une dimension maximale d'un mètre carré (1 m²) et située sur le terrain même de l'activité de vente peut être installée
 - g) le terrain doit être entièrement dégagé et nettoyé au terme de la période de dix (10) jours;

Informations diverses

La chronique
réglementaire

PERMIS DE CONSTRUCTION DE BÂTIMENT ACCESSOIRE

Préalablement aux travaux, un permis de construction doit être obtenu. La municipalité peut ainsi s'assurer que le projet concerné est conforme aux règlements de zonage et de construction et à certaines autres conditions reliées à l'émission du permis de construction.

Pour formuler votre demande, vous devez notamment avoir en main les documents suivants :

- Un croquis identifiant la position du bâtiment accessoire par rapport aux lignes de lot et au bâtiment principal.
- Une copie du certificat de localisation existant. (Si disponible)
- Un plan des élévations des façades du bâtiment accessoire.



Vous pouvez vous procurer un formulaire de demande de permis de bâtiment accessoire à votre bureau municipal. Celui-ci peut vous aider à bien compléter votre demande et accélérer le traitement de votre demande.

Pendant la réalisation du projet de construction ou de transformation, le permis doit être affiché bien en vue sur le chantier. L'inspecteur municipal des bâtiments peut effectuer quelques visites sur le chantier pour vérifier si les travaux sont réalisés conformément aux plans et aux documents qui lui ont été soumis.

L'emplacement

Les bâtiments accessoires détachés peuvent être érigés dans les cours latérales et arrière. De façon générale, ils sont interdits dans la cour avant. Il doit y avoir un bâtiment principal ou un usage sur l'emplacement pour pouvoir implanter un bâtiment ou une construction accessoire.

Une servitude sur votre terrain?

Un bâtiment ou une construction accessoire doit être implanté à l'extérieur d'une servitude. Pour vérifier si votre terrain est traversé par une ou plusieurs servitudes privées ou publiques, consultez le certificat de localisation de votre propriété.

Un message de votre municipalité

MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.

Informations diverses

Plus de 500 jeux

Gratuit

Pour tous les âges

[Liste des jeux](#)



Ludothèque

Prêt de jeux de société

418 629-1241 - Poste 3

www.mdfmatapedia.org

Du lundi au jeudi - 8 h 00 à 16 h 30

Vendredi - 8 h 00 à 12 h 00

Point de dépôt - Amqui

Bibliothèque Madeleine-Gagnon

Point de dépôt - Sayabec

Bibliothèque Municipale

Les mercredis seulement

Points de dépôt - Réservation requise

À TOI
DE JOUER!

Possibilité de
boîte clé en main

[Réservez en ligne](#)



 Desjardins



LE RÉSEAU
D'ÉCLAIREURS 

LA MUNICIPALITÉ EST
MAINTENANT UN POINT DE
DÉPÔT POUR LA

**RÉCUPÉRATION
DE PILES**



MERCI DE DÉPOSER VOS PILES À L'HÔTEL DE VILLE
SUR LES HEURES D'OUVERTURE

3, RUE KEABLE

418-536-5440 #1400



**RECYCLEZ
vos
BATTERIES
CANADA!**



POUR NOS MATAPÉDIENS



Raynald Chouinard, responsable pour les cimetières de Sayabec.

Merci à tous ceux et celle (Louise St-Pierre, Théodore Jean, Jean-Paul Couture, Jean-Guy Thériault, Pascal Chouinard, Jean-François Chouinard et Alain Jalbert) qui sont venu pour relever des monuments qui étaient tombés et d'autres qui penchaient dangereusement.



Mes remerciements vont aussi aux Entreprises Plourde qui nous a commandité l'excavatrice que nous avons besoin et à la Municipalité pour un voyage de pierre. Il reste des monuments à travailler, nous n'avons pas été capable d'en faire plus, par manque de bénévoles.

Il serait intéressant si des personnes de Sayabec formerait un groupe ou des groupes pour terminer le travail cette année et dans les années à venir.

**Vous pouvez me contacter par courriel
Chouinardraynald@telus.net**



The logo features a red roof-like shape above the text 'GARE PATRIMONIALE' in a dark red, serif font. Below this is a horizontal line of yellow dashes. Underneath the dashes is a colorful, brush-stroke-like background in shades of red, orange, and yellow. The words 'MAISON DE LA' are written in a small, white, sans-serif font across the middle of this background. The word 'Culture' is written in a large, white, cursive script font, overlapping the brush-stroke background.

GARE
PATRIMONIALE

MAISON DE LA

Culture

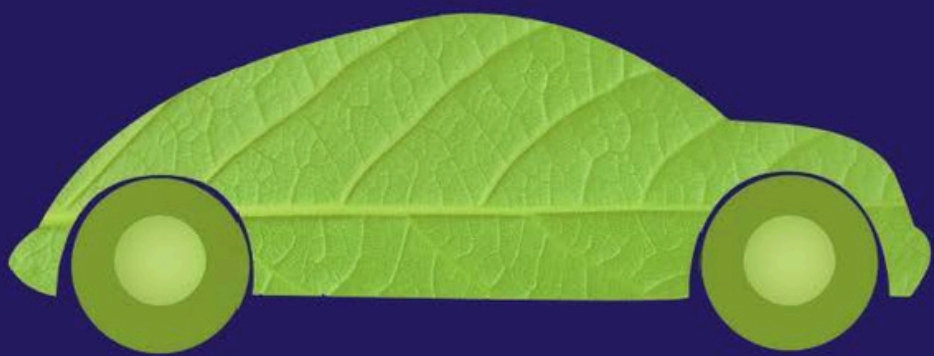
HEURES
D'OUVERTURE

DE LA GARE

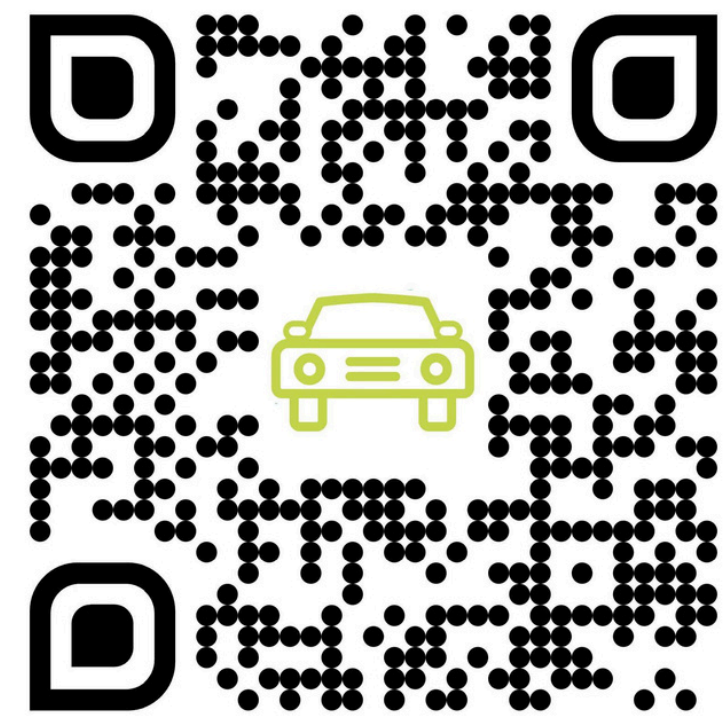
LE MARDI AU DIMANCHE
DE 11H À 16H

AU PLAISIR...

POUR NOS MATAPÉDIENS



VERT un transport plus durable



Scannez-moi

Vous avez un rendez-vous à l'hôpital, un arrêt à faire au CLSC, des emplettes à faire ou juste envie d'un tour à la bibliothèque?

Vous souhaitez réduire vos coûts de déplacement?

Réduire les émissions de GES, c'est possible, un déplacement à la fois.

Embarque BSL est une plateforme de covoiturage gratuite créée dans la région. Elle permet de partager vos

trajets, tout en contribuant à diminuer l'empreinte carbone liée aux déplacements. Que ce soit pour accéder aux

services, participer à un événement ou tout simplement se déplacer dans la région, le covoiturage est une

solution concrète pour un Bas-Saint-Laurent plus durable.

Inscrivez-vous et trouvez un trajet ou proposez le vôtre

→ <https://embarquebsl.org>

POUR NOS MATAPÉDIENS

À SAYABEC

LÀ, OÙ IL FAIT BON

RIRE !!!

ET CHANTER

au Centre sportif David-Pelletier

Vendredi 18 juillet - 20h

RÉAL BELAND

Comme chez nous

SPÉCIAL
FOOT -
MAINT

Samedi 19 juillet - 20h

HUMOUR sur GAZON

OLIVIA LECLERC
ALEX HAMEL
SAM VITULANO - ARSENAULT

40\$
pour les 2 soirs

Billet

MUSIQUE POP-ROCK
des années 80 à aujourd'hui
en formation acoustique

KARMA

Groupe Audrey Caron de Sayabec

Billets en vente
en ligne sur www.lepointdevente.com
Au Dépanneur Berger de Sayabec
À la municipalité de Sayabec
À la pharmacie Familliprix de Sayabec
Au Sélectôtel d'Amqui

Possibilité de réserver une table de 10 personnes

INFO : 418 536-5963 ou 418 536-1978

La 100^e Année

100 ans

SAYABEC ÉTÉ 2025

RIRE!!! ET CHANTER

REAL BELAND

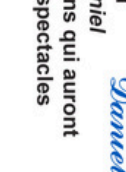
SAYABEC ÉTÉ 2025

Desjardins

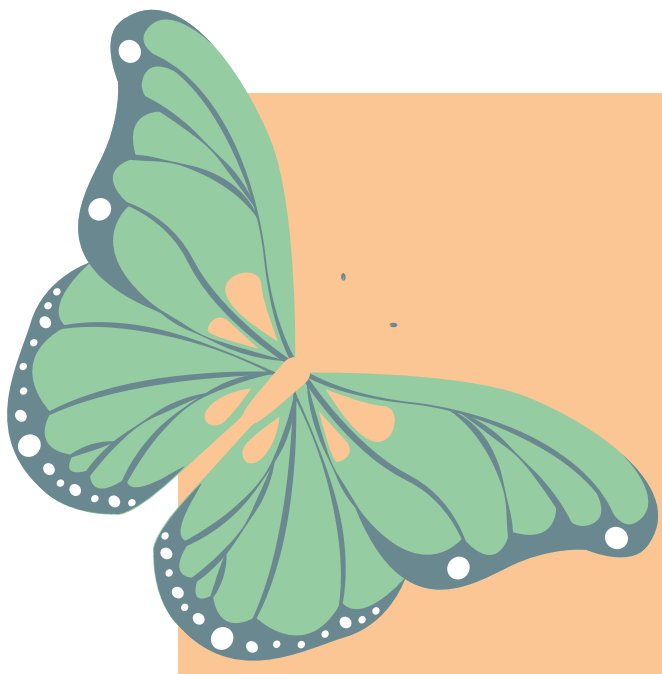
TOYOTA

RIMOUSKI

Municipalité de Sayabec

24 juin 15h Défilé de la Fête nationale dans les rues du village Thème : 50^e anniversaire de la chanson "Gens du pays" de Gilles Vigneault	24 juin 19h30 - Entrée 10\$ Band Koskonibois Hommage à Marjo et ses québécois 
4 juillet 19h30 - Entrée 10\$ Raymond Allard Styles : blues, folk, pop et musique du monde	
11 juillet 19h30 - Entrée 10\$ Caroline D'Astous-Paquet avec Alexandre Bonneau à la guitare	 <i>Soirée spéciale 10^e</i> Une présentation de 
25 juillet 19h30 - Entrée 10\$ Alexandre Dumont et Jean-Mathieu Sénéchal 1^{re} partie : Alex Laviole	1^{er août} 19h30 - Entrée 10\$ Groupe Les voyageurs Benoît Gauthier, Anne Blodreau et Serge Arseneault
9 août 14h - Gratuit pour tous Mini-festival de groupes punk et métal À l'extérieur à l'agora	15 août 19h30 - Entrée 10\$ René Jacques Gallant et ses invités
22 août 19h30 - Entrée 10\$ Mario's Mario Trépanait, Thérèse, Océanne et plus	Service de bar - Air climatisé Informations et réservations : 418 536-5440 poste 1470 ou 418 536-1978 Partenaires de saison Louise Pineault Tirage d'une carte cadeau Voyages Daniel parmi les gens qui auront assisté aux spectacles durant l'été. 

Activités loisirs



Bibliothèque Horaire d'été 2025

Ouvert les Mercredis

25 juin

2 juillet

9 juillet

16 juillet

13 août

20 août

27 août

de **14h à 16h**
et de **18h30 à 20h**

Fermé

les 23, 30 juillet et le 6 août

Activités loisirs



ÉVÉNEMENTS SAYABEC

ORGANISÉS PAR LES ORGANISMES, LES
PARTENAIRES ET LA MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

À METTRE À VOTRE AGENDA

LES
VENDREDIS

DÈS
27
JUIN

LA CABOOSE FÊTE SES 10 ANS

Gare Patrimoniale/
Maison de la Culture

Plusieurs spectacles vous
seront présentés les
vendredis du 27 juin au
22 août.

JUILLET

18
19

2 SOIRÉES: LÀ OÙ IL FAIT BON RIRE

Municipalité de Sayabec
Gare Patrimoniale/
Maison de la Culture

Festival en humour et en
chanson
Bracelet 40\$ pour deux soirs
30\$ du billet en vente
bientôt.

JUIN

30

CAMP ART ET MUSIQUE

Comité développement
socio-économique de
Sayabec

Inscription à partir du:
19 mai au 2 juin

Pour les 8 à 12 ans

30 juin au 4 juillet

300\$ premier enfant

250\$ 2e enfant

200\$ 3e enfant

AOÛT

TOURNOI BALLE MOLLE

Comité des loisirs
Comité ballon sur glace
mineur

Tournoi annuel de balle
molle, informations à
venir.

☛ Une publicité spécifique est prévue pour chaque activité avec toutes les informations détaillées. Soyez à l'affût de nos communications pour ne rien manquer! Sur Facebook suivez les pages suivantes :

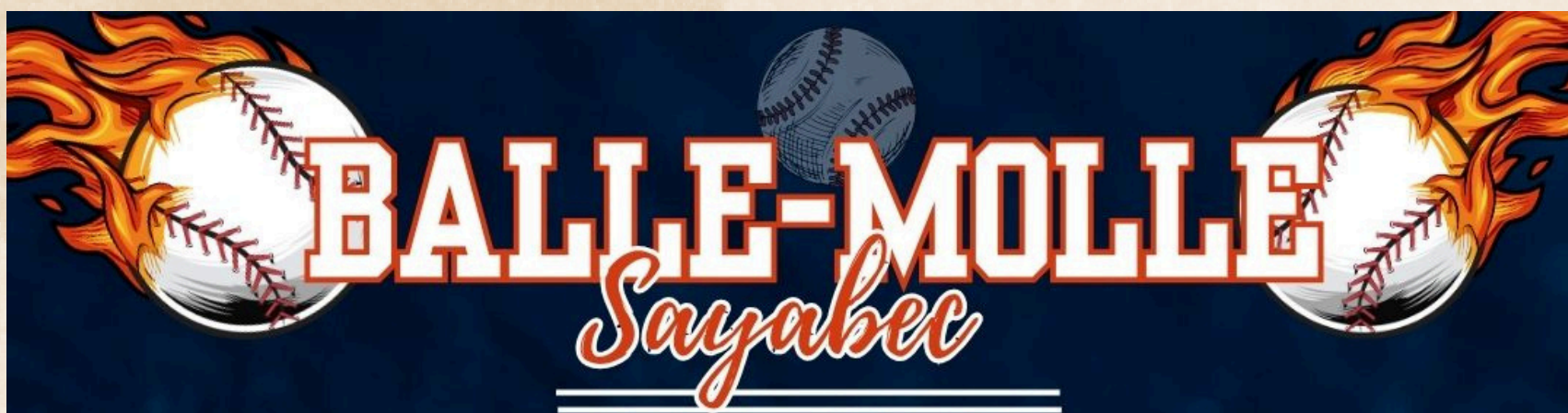
- Municipalité de Sayabec;
- Loisirs Sayabec;
- Gare Patrimoniale/Maison de la Culture;
- Comité des loisirs de Sayabec;
- Comité de développement socio-économique de Sayabec;
- Le groupe Le monde de Sayabec;

Des moments festifs, rassembleurs et divertissants vous attendent !
On a hâte de vous y voir!

POUR INFORMATION: VANESSA FILLION 418-536-5440 POSTE 1410 OU MESSENGER LOISIRS SAYABEC

Match tous les mercredis dès
19h30

Rendez-vous sur le terrain
www.ballemollematane.ca



La municipalité de Sayabec accueillera les activités de la Ligue de balle de l'Est Coors Light/Dépanneur du Lac cet été.

Ligue récréative 15 ans et plus Partie à Sayabec entre les 2 équipes
1 soir semaine

Vanessa Fillion
Coordonnatrice des loisirs
418-536-5440 #1410
418-330-0438



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
29	30	01 HÔTEL DE VILLE FERMÉ	02 Biblio	03	04 SOIRÉE MUSIQUE RAYMOND ALLARD	05
06 Messe	07 RÉUNION DU MOIS	08 Soccer	09 Biblio	10	11 SOIRÉE SPÉCIALE 10E CAROLANNE D'ASTOUS-PAQUET DÈS 19H30	12
13 Célébration de la parole	14	15 Soccer	16 Biblio	17	18 SOIRÉE D'HUMOUR ET CHANSONS CENTRE SPORTIF DAVID-PELLETIER	19 SOIRÉE HUMOUR SUR GAZON ET CHANSONS CENTRE SPORTIF DAVID-PELLETIER
20 Messe	21	22 Soccer	23	24	25 SOIRÉE MUSIQUE ALEXANDRE DUMONT ET JEAN-MATHIEU SÉNÉCHAL	26 WET FEST 2025 AMQUI (POINTE FINE) DE 13H00 À 19H00
27 Pas de célébration à Sayabec	28	29 Soccer	30	31	01	02

Notes :